



secteur éducation- formation,
recherche, culture
luc.bentz@unsa-education.org

Date : vendredi 11 mai 2007

Origine : Luc Bentz

Destinataires :

- Û SE, SEA, SIEN, SNIÉAP, SNPDEN, SNJSJA
- Û Jean-Claude Tricoche (UNSA)
- Û Patrick Aracil, Annie Bérail, Claude Keryhuel
- Û secrétariat fédéral (pour info)

Réforme des bacs pro en 3 ans

L'Exécutif fédéral national du 12 décembre dernier a évoqué l'annonce par le ministre de l'Éducation nationale d'un passage accéléré aux bacs pros en 3 ans, avec à la clé, la remise en cause de nombre de BEP. Il existe des « risques collatéraux » pour la filière technologique. Suite aux pressions de l'intersyndicale de l'enseignement professionnel — à laquelle appartient le SE-UNSA —, Xavier Darcos a reculé *de facto* pour cette année. Pour autant, le dossier n'est pas abandonné.

La position des syndicats de la fédération n'est pas celle d'un refus des baccalauréats professionnels en trois ans. Les syndicats ont en revanche le souci des élèves le plus en difficulté, celui aussi du maintien de formation au niveau V (CAP/BEP) quand ce sont des niveaux d'insertion professionnelle dans des filières données, celui enfin de la prise en considération de toutes les conséquences d'une telle mesure — étant entendu que nous récusons toute logique de récupération arithmétique de moyens par le ministère. Ils ont aussi le souci de ne pas voir l'enseignement public dans ses différentes composantes victime d'un transfert d'élèves vers des filières d'apprentissage. S'ajoute, dans la réflexion, le fait qu'il n'y ait pas eu, semble-t-il, de concertation avec les régions pourtant directement concernées par le sujet à un double titre : celui de collectivités supports des lycées ; celui de collectivité compétente en matière de formation professionnelle.

La question ne concerne pas seulement les enseignants ni même le seul ministère de l'Éducation nationale. Les choix de ce ministère auront des implications pour l'enseignement agricole ou pour les formations dépendantes du ministère de la Santé (Jeunes sourds, jeunes aveugles).

Un protocole de discussion a été négocié entre les ministère de l'Éducation nationale et les syndicats enseignants. Ce protocole de discussion a également été signé par le SNPDEN à sa demande. C'est un cadre de négociation qui existe. Pour autant, il est nécessaire que la fédération assume sa mission de coordination avec un double souci :

- **celui de déterminer un positionnement « immédiat », de permettre les coordinations nécessaires « entre nous », avant les échanges spécifiques dans le cadre du protocole, sans exclure (hors protocole de négociation) des contacts entre la fédération et le ministère ;**
- **celui — surtout — de travailler à une réflexion de fond, plus prospective, sur la question de la voie professionnelle, de l'insertion et de la réussite des jeunes.**

Une telle réflexion concerne à la fois les syndicats, les sections régionales en raison des implications sur la carte des formations, mais suppose aussi que la fédération développe ses positions en cohérence avec l'UNSA.

Le secrétariat fédéral a donc décidé la constitution d'un groupe de travail fédéral ouvert aux syndicats concernés par le dossier, à des secrétaires régionaux ayant une expertise propre en matière d'enseignement professionnel et au secteur formation professionnelle de l'UNSA.

Ce groupe sera animé par Luc Bentz ;

Il vous est demandé de lui faire parvenir le plus rapidement possible les documents — numérisés de préférence — de toute nature (mandats d'instance, liés ou non à l'« annonce Darcos ») sur le sujet, de façon à pouvoir élaborer une synthèse, relever les points de convergence, de discussion ou d'approche différenciée des syndicats. Il n'est pas nécessaire (sauf si vous le souhaitez) de rédiger une note spécifique exprimant la position du syndicat sur la question.

Le document fédéral de synthèse vous sera adressé pendant la première semaine de janvier pour observations avant nouvelle diffusion et une réunion de coordination dont la date sera fixée ultérieurement.

Bien cordialement,

**Patrick Gonthier,
secrétaire général**

**Luc BENTZ,
secrétaire fédéral**